

Sport & inclusion au FAM Argentan

Médico-social

Date de publication : 24 octobre 2024

Généralités

Objectif :

Permettre l'inclusion des résidents auprès d'un public extérieur et développer notre réseau de partenaires de manière pérenne.

Durant la période de vacances, grâce à l'activité physique et au réseau de partenaires sportifs du FAM Argentan, les résidents ont pu bénéficier de réels moments d'inclusion :
- Lors d'une séance de CrossFit, un groupe d'enfants d'un centre de loisirs a participé aux activités et contribué à la mise en place de la séance auprès des résidents.
- Un résident licencié au club de BMX a pris part à la séance hebdomadaire du mercredi après-midi.
- Deux résidents ont participé à une matinée du stage de judo organisé par le club habituellement dédié à la structure. Cette fois, l'activité a été partagée avec des jeunes licenciés du club.
- Deux autres associations, spécialisées en gymnastique et en tir à l'arc, ont également accepté d'accueillir des résidents pour des projets prévus au cours de l'année.

Etapes de mise en oeuvre

1. Avoir une base de partenaires solides pouvant accepter des temps d'inclusion
2. Trouver les bons créneaux
3. Pouvoir l'intégrer dans le planning des résidents.

Essaimage

Les principaux leviers

- Trouver des partenaires et trouver du temps sur les plannings.
- Avoir une personne référente des activités physiques.

Les principaux freins

- une demande de participation financière de la part des clubs
- la difficulté à trouver des associations sportives acceptant l'inclusion

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

argentan.fam.educateurs@fondation-anais.org

L'établissement

Date de mise en œuvre : 21 octobre 2024

Durée du projet : 1 mois

FAM Argentan 61200

Type de structure : Médico-social / Privé à but non lucratif

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Suite à la mise en place de la pratique d'activité physique, il y a une volonté de la structure de promouvoir l'inclusion.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

6/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Temps d'organisation de la structure

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Peu

Des compétences en interne

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

A considérer

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Les impacts

Sur l'environnement : Pas d'impacts

Sur les professionnels : Pas d'impacts

Sur les usagers : Impacts positifs

Durant les activités, les résidents ont montré des comportements qu'ils n'ont pas lorsque nous sommes seulement avec notre structure. Nous notons une adaptations des personnes.

Sur l'organisation : Pas d'impacts

Sur le médico-économique : Pas d'impacts

Nous n'avons pas eu besoin de moyen financier.